

Les bassins de rétention à la Foux

Valoriser les paysages en favorisant la richesse de la biodiversité

L'association « Entreprendre Pour Meyrargues », soutenue par de nombreux comités d'intérêt de quartier et d'associations locales, regrette l'abandon du projet de création de bassins de rétention dans le secteur de la Foux. Ce projet apparaissait comme plus pertinent et surtout plus respectueux de l'environnement. Avec le projet de la Foux, la municipalité aurait pu engager une démarche bien plus cohérente et durable de lutte contre les inondations. A l'inverse, le projet de la carrière de Réclavier va entrainer l'extraction par forage de 350 000 T/an de matériaux rocheux. La réalisation de ce projet va nécessiter 10 ans, c'est trop long. Rappelons qu'en 1996, après des années de combats, les Meyrarguais étaient parvenus à faire fermer cette carrière. Pourquoi la rouvrir 21 ans plus tard alors que l'exploitation de cette carrière avait engendré de nombreuses nuisances ?

- <u>Nuisances liées à l'extraction des matériaux</u> : bruit, pollution par la poussière, détérioration des sols et nappes phréatiques, risques de vibrations et de dommages sur les habitations pour les résidents des quartiers proches de la carrière (causés par les tirs de mines) ...
- <u>Nuisances liées à l'évacuation des matériaux</u> : celle-ci se fera par camions sur RD 96, cette intensification du trafic comporte des risques quant à la sécurité routière et sera également source de pollution ...

Le projet de réouverture de la carrière de Réclavier destiné à la création d'un bassin de stockage d'eau vient de nulle part. Il n'a jamais été prévu ni discuté. La création de bassins de rétention devait se faire à la Foux, c'est-à-dire bien en amont du Vallat. Pourquoi la commune a-t-elle abandonné ce projet alors que les achats de terrains étaient déjà effectués et validés par deux Conseils Municipaux successifs ? Une telle réalisation serait à l'évidence plus efficace dès lors qu'elle assurerait la protection de la voie de chemin de fer et des constructions en amont de Réclavier. Un projet réalisé sur les terrains possédés par la commune et sans recours à l'exploitation de la carrière serait plus respectueux de l'environnement et permettrait même d'augmenter le bien-être des Meyrarguais. La réalisation des bassins peut profiter à l'ensemble des Meyrarguais dans la mesure où les bassins pourraient être transformés en zones paysagères ou de loisirs voire en parc naturel.

En effet, le projet de création de retenue d'eau à La Foux peut se réaliser en fond de vallon dans la plaine alluvionnaire par un ou plusieurs bassins, suivant des études qui pourraient définir la quantité et la hauteur d'eau à stocker. Ce choix permettrait d'éviter la réouverture de l'exploitation de la carrière et par la même d'éviter le risque vis-à-vis de la nappe phréatique. Il aurait également permis de stocker une grande quantité d'eau dans un secteur inhabité, de protéger l'ensemble du Vallat et des équipements déjà installés. La régulation de l'écoulement des eaux en gravitaire n'aurait pas entrainé d'installation de pompage induisant des coûts d'entretien et de fonctionnement impossibles à chiffrer dans le projet de la carrière de Réclavier.

Les bassins de rétention sont des ouvrages surtout adaptés aux milieux péri-urbains ou ruraux compte tenu de la surface foncière nécessaire. Le secteur de la Foux correspond parfaitement à une telle réalisation. Afin de réduire l'impact financier que cela représente, nous pouvons conférer à ce projet une utilisation plurifonctionnelle (aire de jeu, de détente, de pêche, ...). En plus de participer à la lutte contre les inondations, la création de bassins de rétention à la Foux redonne vie et espoir à notre village en lui permettant une nouvelle dynamique agricole. Ces bassins peuvent également être des points relais pour la biodiversité.

Notons que la recherche d'un « développement durable » oblige les municipalités à mettre en œuvre une gestion dite « intégrée » des excédents pluviaux. Il s'agit d'une gestion rationnelle de l'eau. Les projets les plus fréquemment mis en place privilégient le plus souvent des aménagements à ciel ouvert, accompagnés d'une approche paysagère des ouvrages afin

d'optimiser la capacité d'infiltration des sols et de limiter le ruissellement. Ce type de bassin permet ainsi de stocker l'eau tout en accueillant un autre usage en surface. Cette eau, récupérée dans les bassins, peut servir pour l'alimentation d'une zone humide, l'arrosage d'espaces verts quand elle n'est pas évacuée, après dépollution, vers le ruisseau du Vallat. Lorsque les bassins sont sur le trajet d'un cours d'eau, le Vallat, cela apporterait une attention particulière à l'intégration paysagère et une satisfaction grandissante de la population Meyrarguaise.

Le dimensionnement des bassins se calcule généralement sur la base des précipitations d'occurrence décennale. Avec le projet de la Foux, les précipitations excédentaires permettent de densifier les surfaces végétales. L'idée est de transformer ce secteur de la Foux en un parc naturel tel qu'un arboretum avec des panneaux explicatifs et des fiches d'identification des arbres plantés. Nous pouvons également imaginer la plantation de nombreux arbres fruitiers variés. La plantation de graminées et d'herbes sauvages pourrait attirer les papillons dans une prairie colorée, en fonction des saisons. Un inventaire floristique et faunistique pourrait se faire annuellement pour suivre l'évolution des espèces présentes et recenser les nouveaux arrivants.

Voici ce que l'association « Entreprendre Pour Meyrargues » propose comme projet pour éliminer le risque d'inondation qui frappe une partie du centre-ville. Lier l'utile à l'agréable par la création de bassins et d'un parc naturel comme réservoir de biodiversité avec la présence de nombreux insectes, mammifères, oiseaux et batraciens et le développement d'une flore endémique. Pourquoi alors préférer détruire la nature par l'exploitation de la carrière de Réclavier ?

Meyrargues, le vendredi 3 novembre 2017

Gilbert Bougi

Président de l'association « Entreprendre Pour Meyrargues »

Conseiller municipal

3